



**Confédération Construction
Bruxelles-Capitale**

Construction, énergie & environnement

Rapport Annuel 2011



Table des matières

Introduction	5
Le Conseil régional bruxellois :	5
Présentation de l'équipe	5
Membres	5
La construction à Bruxelles en quelques chiffres	6
Energie-Environnement	7
Les dossiers de lobby « Energie-Environnement »	7
La Cellule Energie-Environnement	8
Juridique	10
Urbanisme, logement et aménagement du territoire	11
Formation	12
Votre Centre de Formation	12
Votre facilitateur pour vos formations en construction durable	12
Emploi et Enseignement	14
Communication	15
Organisation de conférences de presse	15
Présence dans les media	15
L'Alliance Emploi-Environnement bruxelloise	16
La CCB-C est déjà occupée pour le 2 ^{ème} et 3 ^{ème} axe de l'Alliance !	16
Des premiers résultats prometteurs pour les entreprises de construction bruxelloises	17
ZOOM sur 3 besoins - 3 actions	17
Conclusion	18

L'équipe



Philippe GILLION
Président



Jean-Christophe VANDERHAEGEN
Directeur Général



Laurent SCHILTZ
Directeur adjoint



Sihame AL BARAJRAJI
Attachée Alliance
Emploi-Environnement



Céline DE SCHRYVER
Conseillère en environnement



Charline BOYER
Chargée de projet Alliance
Emploi-Environnement
Responsable Plateforme
Construction Durable



Emilie LESSIRE
Responsable
Emploi et Formation



Ghislain Zannen
Attaché commercial



Morgane CENDOYA
Secrétaire de direction

Introduction

La Confédération Construction Bruxelles-Capitale a pour objectif de défendre les intérêts des entreprises membres et de leur offrir un panel de services de qualité dans de nombreux domaines. Nous savons que vous, entrepreneurs, n'avez pas beaucoup de temps pour lire des comptes-rendus qui n'en finissent pas. C'est pourquoi votre organisation professionnelle a rédigé pour vous un rapport annuel synthétique d'une dizaine de pages qui met en avant les principaux projets et dossiers que nous avons défendu pour vous en 2011.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez plus d'informations sur les différents points qui composent ce rapport.

Bonne lecture

Le Conseil régional bruxellois :

PRÉSIDENT : Philippe GILLION

VICE PRÉSIDENT : Etienne DE KEMPENEER

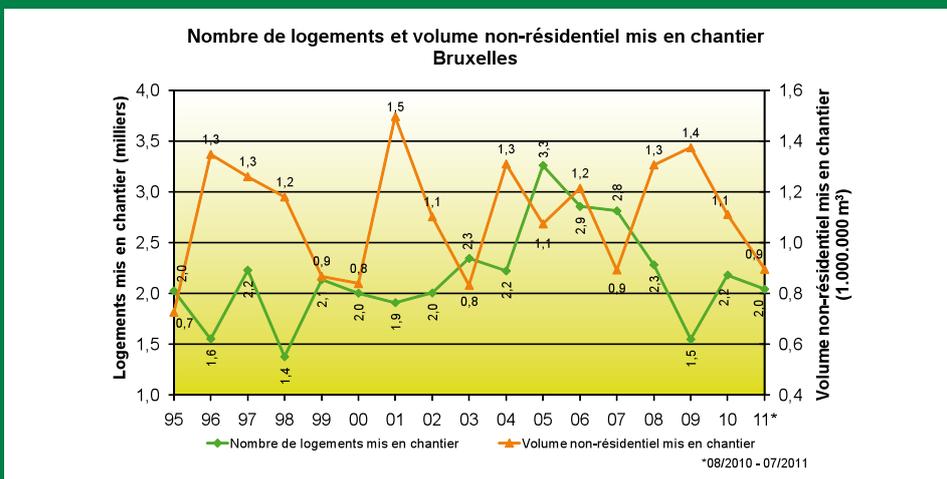
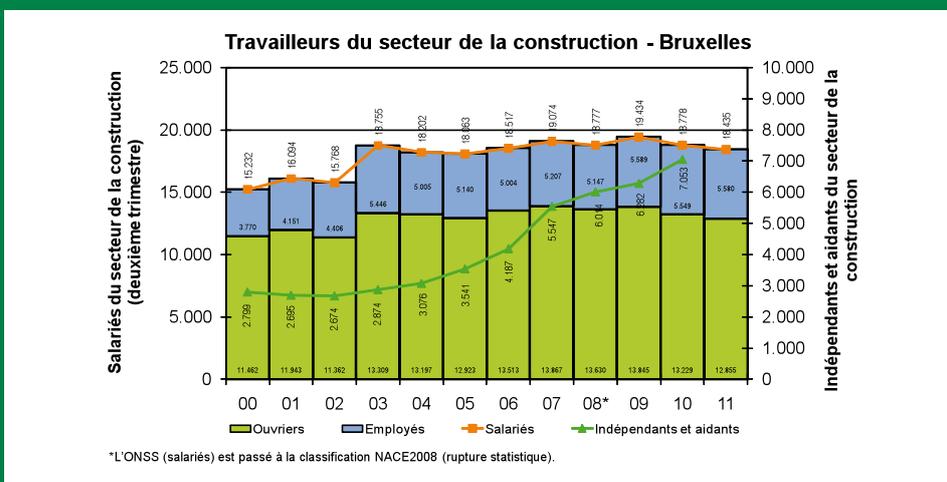
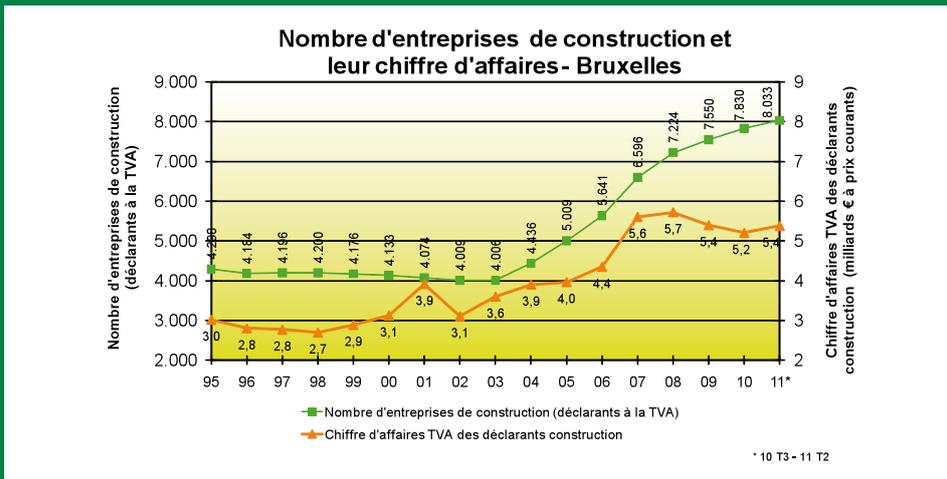
VICE PRÉSIDENT : Angel SANCHEZ

Membres :

Baudoin CHANTRAINE, André DOOMS, Michel DE BES, Philippe DE BLAUWE, Alexandre DE CESCO, Jacques DE MEESTER, Willy GOSSIAUX, Robert HERMANS, Patrick JANSSENS, Marc RUEBENS, Léon STROEYKENS, Michel THAYS, Emmanuel TROJAN, Gilbert VERHAEGEN, Didier VERSTRAETEN

« La construction à Bruxelles en quelques chiffres »

Le secteur de la construction est l'un des secteurs les plus importants pour la Région de Bruxelles-Capitale dans la mesure où les entreprises travaillent principalement avec de la main d'œuvre et des matériaux locaux. Voici quelques chiffres portants sur l'évolution du secteur.



« Energie-Environnement »

LES DOSSIERS DE LOBBY « ENERGIE-ENVIRONNEMENT »



Arrêté chauffage et climatisation PEB

L'arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale fixant les nouvelles exigences applicables aux systèmes de chauffage pour le bâtiment lors de leur installation et pendant leur exploitation est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. La concertation avec le secteur avait été entamée dès les premières étapes de cette réglementation, et a permis l'implication d'ICS dans le développement de ces exigences. Les exigences concernant la climatisation devront entrer en vigueur dans le courant 2012.

Le Certificat PEB

Le certificat PEB pour les bâtiments résidentiels et les bâtiments tertiaires de plus de 500 m² est d'application pour la vente depuis le 1^{er} mai 2011 et pour la location depuis le 1^{er} novembre 2011. Le certificat doit être établi par un certificateur agréé par Bruxelles Environnement. Tout propriétaire doit, pour toute transaction immobilière faire établir un certificat de performance énergétique pour un bien lorsqu'il le met en vente ou en location. Celui-ci doit notamment figurer sur l'annonce immobilière.

Dossier Passif – PEB

Un arrêté a été publié ce 14 septembre 2011 pour fixer les nouvelles exigences minimales pour la performance énergétique des bâtiments à partir de 2015. Cet arrêté rend les critères du « passif » obligatoires pour tous les bâtiments neufs ou assimilés en 2015. La position de la CCB-C est très claire, et elle a d'ailleurs rassemblé tous les acteurs du secteur pour parler d'une seule voix au monde politique.

La CCB-C estime que le système passif est un bon moyen d'atteindre une performance énergétique ambitieuse pour les bâtiments. Par contre, nous demandons que des alternatives au passif puissent encore exister à l'avenir, et que certains critères tels qu'une étanchéité de 0,6 m³/(h.m²), ne deviennent pas des exigences minimale car elles peuvent dans certains cas ne pas être raisonnables du point de vue technique et/ou financier.



Référentiel Bâtiments durables

La demande du secteur pour une labellisation ou certification des bâtiments est de plus en plus grande. De nombreux labels existent déjà tels que HQE, BREEAM, etc ... Les autorités des 3 Régions du pays travaillaient chacune de leur côté pour développer un label bâtiment durable. La CCB-C a donc été à la base d'une impulsion partagée par l'ensemble des secteurs concernés qui a permis de rassembler tous les secteurs et les trois régions du pays autour de la même table afin de créer ce référentiel.

Ce référentiel bâtiments durables devrait être finalisé dans le courant de l'année 2012.

Projet d'Arrêté « Bruits de chantiers »

La Région de Bruxelles-Capitale désire réglementer le bruit émis par les chantiers depuis de nombreuses années. La CCB-C travaille en coordination directe avec les autorités bruxelloises afin de rendre ce texte pragmatique et applicable. Le projet d'arrêté est maintenant finalisé, et il devrait passer en première lecture dans le courant de l'année 2012.



LA CELLULE ENERGIE-ENVIRONNEMENT

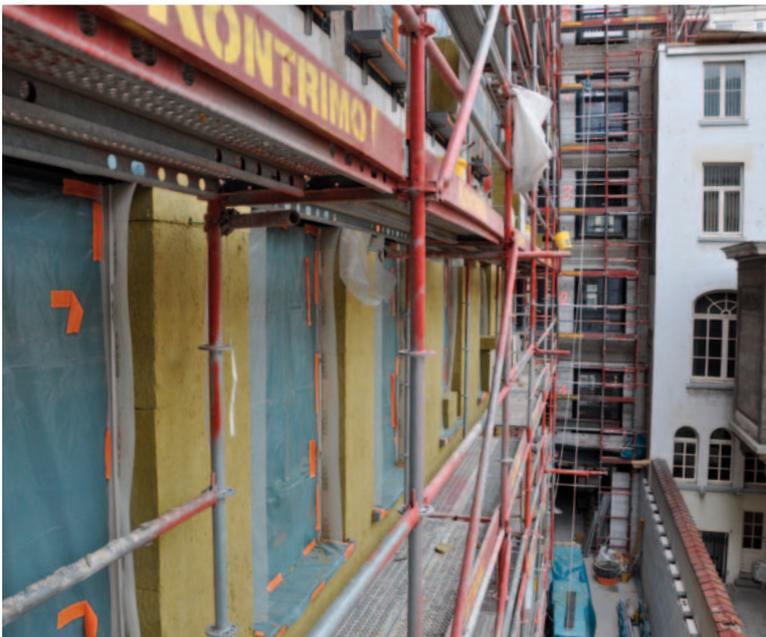
Grâce au soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, la Cellule Energie-Environnement vous propose une aide gratuite pour toutes vos questions concernant la construction durable. Depuis sa création, en 2008, la Cellule Energie-Environnement mène des actions d'information sur les différentes thématiques de la construction durable et toutes ces actions sont entièrement gratuites pour les entreprises de construction

Plus de **60 entreprises** bruxelloises ont pu bénéficier d'une **aide gratuite et individuelle** de la Cellule pour répondre à des questions sur des thématiques aussi diverses que le permis d'environnement, la PEB, l'isolation, la gestion des déchets, etc.

La Cellule a organisé **10 séances d'information** portant sur des thèmes tels que la PEB, les toitures vertes, la ventilation, l'étanchéité à l'air, etc. Plus de **380 participants** ont pris part à ces séances en vue de se tenir au courant des dernières modifications législatives et des évolutions techniques. De plus, certaines de ces **séances d'information ont été filmées**, les vidéos sont visibles sur notre site web : www.ccbc.be => Evènements



Pour compléter l'information présentée lors des séances d'information et permettre aux entreprises de comprendre d'un point de vue pratique les différents aspects de la construction durable, **6 visites de bâtiments** exemplaires ont été organisées. Ce sont près de **100 participants** qui ont pris part à ces visites afin de prendre conscience des évolutions que connaissent actuellement les chantiers avec l'arrivée de la construction durable.





Afin d'informer les entreprises de construction sur une thématique incontournable actuellement, l'étanchéité à l'air des bâtiments, la cellule a mis en place des sessions pratiques sur maquette grandeur nature. Ce sont **plus de 200 personnes** qui ont pu assister à un réel test aussi appelé « **blower door test** » **et qui ont pu se procurer de nombreux conseils afin d'assurer une parfaite étanchéité à l'air sur leurs prochains chantiers.**

Enfin, la Cellule a publié cette année un ouvrage incontournable pour toutes les entreprises de construction : « **le manuel pratique sur la construction durable** ». Celui-ci fut envoyé à près de **500 entreprises de construction.**

Ce manuel pratique a pour objectifs de vous informer sur toutes les thématiques de la construction durable, que ce soit sur votre chantier, dans vos projets de construction ou au sein de votre entreprise. Cet ouvrage est unique en son genre, étant le seul document destiné aux entreprises de construction qui aborde toutes les thématiques de la construction durable.



Toutes les actions de la Cellule Energie-Environnement sont organisées avec le soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale et de Bruxelles Environnement.



Si vous avez des questions ou suggestions concernant ces matières, n'hésitez pas à contacter :



Céline DE SCHRYVER
Conseillère en environnement

02/545.58.32
cde@cnc.be

« Juridique »

Le Département juridique vous assiste et répond à toutes vos questions liées aux différentes branches du droit dans le secteur de la construction, essentiellement en droit social, en droit de la construction, en droit des marchés publics et en droit commercial.

Ses tâches essentielles sont :

- Ecoute et soutien juridique de première ligne au cas par cas ;
- Mise à disposition de modèles de documents (contrat d'entreprise, conditions générales d'entreprise, contrat de sous-traitance, procès-verbal de réception de travaux,...)
- Accompagnement administratif des dossiers d'agrément comme entrepreneurs de travaux
- Assistance dans la procédure de récupération de créances
- Analyse et conseils dans la règlementation des marchés publics (intempéries, demande de prolongation des délais d'exécution, de dommages et intérêts, paiement des travaux, libération du cautionnement...)
- Suivi de l'actualité juridique propre au secteur et transmission de l'information de manière compréhensible aux affiliés

Plus de 40 % d'entre vous ont fait appel au conseiller juridique en 2011.

Voici sur quoi portaient principalement vos questions :

Droit social	15%
Droit de la construction	20%
Droit commercial	15%
Dossiers d'agrément et d'enregistrement	30%
Marchés publics	10%
Fiscalité	5%
Environnement-urbanisme	5%

Si vous avez des questions ou suggestions concernant ces matières, n'hésitez pas à contacter :



Nadine NDJEKA SHANGO
Conseillère juridique

02/230.14.20
nno@cnc.be

« Urbanisme, logement et aménagement du territoire »

LES DOSSIERS DE LOBBY

« URBANISME, LOGEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

Plan Régional de Développement Durable (PRDD)

✓ Le PRDD est un plan stratégique qui servira de cadre pour les futures décisions des pouvoirs publics à Bruxelles à l'horizon 2020-2040. Ce plan fait actuellement l'objet d'une très large consultation de tous les acteurs bruxellois. L'objectif principal de ce plan est de répondre aux nouveaux défis de demain que représentent l'essor démographique, l'emploi, la formation, l'enseignement, l'environnement, la dualisation de la ville et l'internationalisation.

Pacte de Croissance Urbaine Durable (PCUD)

✓ Ce Pacte, signé en avril 2011, entre les acteurs publics et privé fait partie intégrante de l'accord du Gouvernement bruxellois 2009-2014. L'objectif est de permettre la mobilisation du secteur privé et des secteurs professionnels à Bruxelles pour l'emploi et la formation professionnelle. C'est d'ailleurs dans le cadre de ce PCUD que s'est développée l'Alliance Emploi-Environnement (AEE).

La politique de stationnement et taxes relatives à l'occupation de la voirie

✓ La Région de Bruxelles-Capitale est en train de finaliser son plan de stationnement. Ce plan est une initiative positive, étant donné qu'il vise à harmoniser le stationnement dans toute la région. Néanmoins, la diminution globale du nombre de parkings en voirie pourrait, s'ils ne sont pas compensés hors voirie, induire une diminution de l'accessibilité de la Région.

✓ Par ailleurs, les facilités de stationnement pour les véhicules professionnels n'étaient pas prises en compte au départ. La CCB-C a donc rencontré la Ministre Grouwels afin de lui demander que les entreprises puissent bénéficier du système des cartes « riverain » valables pour l'ensemble de la Région.

✓ En ce qui concerne les taxes relatives à l'occupation de la voirie, cette matière est une compétence communale. La CCB-C continue de travailler à tous les niveaux afin de pouvoir harmoniser cette taxe sur l'ensemble du territoire régional.

Partenariats public-privé (PPP)

✓ Un avant-projet d'ordonnance relative au partenariat public-privé en Région de Bruxelles-Capitale est en gestation. Ce texte devrait permettre de donner un cadre clair pour le développement des PPP dans la région. Ce texte apporte notamment une clarification des procédures ainsi que l'instauration d'un soutien, technique et juridique, aux partenaires publics concernés. Ce texte devrait être publié dans le courant de l'année 2012.

Si vous avez des questions ou suggestions concernant ces matières, n'hésitez pas à contacter :



Laurent SCHILTZ
Directeur Adjoint

02/545.58.30
lsz@cnc.be

« Formation »

VOTRE CENTRE DE FORMATION

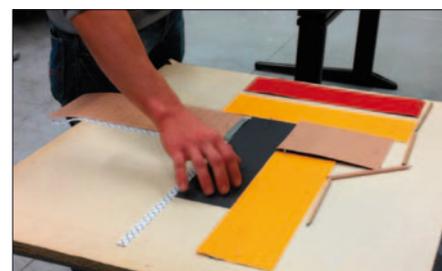
Un service complet d'accompagnement dans toutes vos démarches de formation

Depuis deux ans, la Confédération Construction développe et organise des formations répondant au mieux aux besoins des entreprises de construction et à l'évolution du marché. Nos formations s'adressent à un public d'indépendants, d'employés CP218 ou d'ouvriers CP124. Elles sont organisées dans nos centres ou en entreprise.

Heures de formations données à Bruxelles en 2011	552h
Dont Formations hivernales	156h soit 28%
Dont Formations en entreprises	136h soit 24,5%

Des formations hivernales pour vos ouvriers

Lors de l'hiver 2010-2011, nous avons été reconnus par le Fonds de Formation Professionnelle Construction (FFC-Constructiv) comme centre de formations agréé pour les formations hivernales. Nous pouvons dès lors vous offrir un service supplémentaire en matière de formations.



Une offre de formation complète et diversifiée

En plus, des formations classiques type VCA, travaux en hauteur, cours de langue technique : Fr et NL, nous vous proposons maintenant de nouveaux modules dans les domaines suivants : la sécurité pour les nouveaux entrants dans le secteur de la construction, le calcul du prix de revient, la formation des formateurs permettant de développer les capacités pédagogiques des personnes assurant généralement la formation des nouveaux venus au sein de votre entreprise.

Palmarès des formations suivies à Bruxelles en 2011

Sécurité : VCA et travaux en hauteur	66%
Communication : Cours de langue technique : Fr et NL et assertivité	20%
Gestion : rémunérations alternatives et processus offre /commande – Exécution/fin de chantier	4%
Droit de la Construction : marchés publics	4%

VOTRE FACILITATEUR POUR VOS FORMATIONS EN CONSTRUCTION DURABLE

Quelque soit votre métier, la construction durable entraîne des changements dans vos techniques et connaissances de mise en œuvre. Ces modifications varient d'un corps de métier à l'autre, les besoins en formation de votre équipe aussi. Pour répondre à ce nouveau besoin des entreprises, la Confédération Construction Bruxelles-Capitale a développé pour vous en 2011 un nouveau service d'accompagnement facilitant toutes vos démarches de formation en construction durable, **la Plateforme Formation Construction Durable**.

La Plateforme Formation vous aide à analyser vos besoins et ceux de vos travailleurs : ouvriers et employés. Elle vous accompagne également dans l'élaboration des Plans de Formation.

Rencontres entreprises

Depuis septembre 2011, la Plateforme a déjà accompagné plus d'une quinzaine d'entreprises dans leur choix de formation.

Votre point d'information pour vos formations en construction durable

Connaître les formations qui existent à Bruxelles, cerner les contenus qui se cachent derrière les intitulés et identifier la formation qui vous convient peut s'avérer être un travail fastidieux. Présente aux séances d'informations, sur les salons de la construction et tous les évènements du secteur, la Plateforme Formation vous informe et vous aiguille vers le module de formation adapté à vos besoins.

Votre point d'information

La Plateforme présente les formations en construction durable lors de chaque séance d'informations de la Cellule Energie Environnement. Un focus est mis sur les formations correspondant à la thématique de la séance.

La Plateforme était présente pour répondre à vos questions lors des journées du Parachèvement et de la Toiture 2011.

Des démarches simplifiées et accélérées

Lancée dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement avec le soutien de la Région Bruxelles-Capitale, la Plateforme Formation rassemble l'expertise du Fonds de Formation professionnelle de la Construction (FFC), du centre de formation de la CP218 (CEFORA), du Centre de Référence Professionnel de la Construction (CDR) et vous propose une vision globale de l'offre de formation de l'ensemble des opérateurs de formation (Chambres Locales, EFPME, CSTC, IBGE...). Ainsi, grâce à la complémentarité de ses partenaires, elle facilite

et accélère toutes vos démarches de formation, y compris vos demandes d'aides financières.

Succès du 1^{er} Forum Formations en Construction Durable

Le 23 novembre, la Plateforme a rassemblé pour vous les acteurs de la formation autour de la nouvelle maquette de formation Isolation Etanchéité à l'air du CDR. Plus d'une dizaine d'entreprise ont alors pu choisir les formations correspondant à leur besoin parmi l'ensemble de l'offre.

Une offre de formation innovante

La Plateforme Formation et le Centre de Formation participent au développement de nouveaux modules de formation qui correspondent aux attentes du terrain et aux avancées technologiques. Ainsi afin de mieux connaître vos attentes et vos besoins en formation, la Plateforme Formation enquête sur vos besoins en formation via des questionnaires lors des séances d'information, des mails, etc. Ces études permettent de développer une offre de formation qui répond à vos attentes et tient compte de vos contraintes!

La Plateforme Formation Construction Durable est un service proposé dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement avec le soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale.



Si vous avez des questions ou suggestions concernant ces matières, n'hésitez pas à contacter :



Charline BOYER

Chargée de projet
Alliance Emploi-Environnement
Responsable Plateforme
Construction Durable

02/545.58.35
bce@cnc.be

« Emploi et Enseignement »

Afin de trouver des solutions aux pénuries de main d'œuvre tant quantitatives que qualitatives que vous rencontrez dans vos entreprises, la CCB-C noue de riches partenariats et met sur pied des projets d'envergure avec des organismes tant publics que privés.

Voici, à titre d'exemple et grâce à des partenariats de qualité (Centre de référence de la construction, Fonds de Formation de la construction, Actiris, Bruxelles-Formation et bien d'autres), quelques actions que la CCB-C a réalisées en 2011 :

Le screening

La CCB-C a participé à 4 screenings : maçon, coffeur, plafonneur et couvreur. Le but du screening est de tester à la fois les compétences théoriques et techniques ainsi que la motivation des demandeurs d'emploi pour un métier en pénurie. A l'issue de ces tests, les chercheurs d'emploi sont soit réorienté vers un autre secteur, soit inscrit à une formation pour compléter leurs connaissances soit, s'ils connaissent le métier et qu'ils sont motivés, mis au travail.

Enquête sur les besoins des entreprises en termes de main d'œuvre

Début 2011, nous avons réalisé une enquête afin de mieux connaître vos besoins en termes de main d'œuvre afin que vos futurs travailleurs répondent à vos attentes.

Mise sur pied d'une formation en éco-construction pour les jeunes sortants de l'école

La construction durable est sur toutes les lèvres mais peu de travailleurs sont déjà formés à cette nouvelle manière de penser la construction. C'est pourquoi, afin que vos futurs travailleurs puissent vous aider efficacement dès leurs débuts, une formation de 2 semaines en éco-construction est proposée aux élèves diplômés sortant de l'une des sections de la construction à Bruxelles.

Stage d'1 semaine en construction

Afin de sensibiliser et de faire découvrir aux plus jeunes les différents métiers de la construction, un stage d'1 semaine est organisé pendant les vacances scolaires.

Représentation dans divers organismes

Afin de faire entendre votre voix et de suivre l'actualité et les tendances du Gouvernement et des différents organismes bruxellois, la CCB-C siège dans différents organismes : Conseil Economique et Social, Actiris, Bruxelles-Formation, Commission Consultative Emploi-Formation-Enseignement, Conseil de l'éducation et de la Formation, Conseil Supérieur de la Promotion Sociale, Syntra et bien d'autres.

Si vous avez des questions ou suggestions concernant ces matières, n'hésitez pas à contacter :



Emilie LESSIRE
Responsable Emploi et
Formation

02/545.58.33
ele@cnc.be

« Communication »

En tant que représentants des entreprises de construction de la Région de Bruxelles-Capitale, notre rôle est de mettre la construction au cœur de tous les débats et de rappeler son importance tant au niveau des différents organismes opérant à Bruxelles, qu'au niveau Politique afin que les différents acteurs bruxellois connaissent l'importance du secteur de la construction. En plus de ce rôle de défense et de sensibilisation, nous vous tenons informer de toutes les nouveautés, changements et évolutions qui pourraient provoquer un changement dans votre réalité quotidienne.

ORGANISATION DE CONFÉRENCES DE PRESSE

En 2011, la CCB-C a organisé 2 conférences de presse. La première avait pour thème : « la construction durable et la pénurie de main d'œuvre ». Elle a eu lieu le 23 mars et la Ministre en charge de l'Environnement et de l'Énergie Evelyne Huytebroeck ainsi que le Ministre en charge de la formation professionnelle Emir Kir y ont participé. La deuxième conférence portait sur « les prévisions d'engagement 2011-2014 dans le secteur de la construction ». Cette conférence a été organisée pour annoncer publiquement les résultats de l'enquête que la CCB-C avait faite par Internet auprès des entreprises de construction dans le courant du mois de février. Elle a eu lieu le 21 octobre 2011 et le Ministre en charge de l'Économie et de l'Emploi ainsi que le Ministre en charge de la formation professionnelle Emir Kir étaient présents.

PRÉSENCE DANS LES MEDIA

La CCB-C écrit elle-même de nombreux articles qui apparaissent mensuellement (dans le magazine « Construction » que chaque entrepreneur reçoit à son domicile) ou de manière hebdomadaire par mail via la « e-news ».

En plus de ces articles, les conférences de presse sont également l'occasion d'attirer les journalistes télé, radio et presse écrite. En 2011, les conférences de presse ont engendré 6 articles dans la presse papier, 1 spot radio et 2 émissions diffusées à la télévision.

Retrouvez tous les articles, compte-rendu de conférence de presse, documents utiles et publications de la CCB-C sur notre site www.ccbc.be

Si vous avez des questions concernant ces matières, n'hésitez pas à contacter :



Emilie LESSIRE
Responsable Communication

02/545.58.33
ele@cnc.be

« L'Alliance Emploi-Environnement Bruxelloise »

Afin de favoriser la mutation du secteur vers la construction durable, le Gouvernement a mis en place l'Alliance Emploi-Environnement. La CCB-C a donc été invitée à déterminer les **priorités et les difficultés auxquelles étaient confrontées les entreprises en matière de construction durable**. De cette phase d'élaboration a débouché la définition de 44 actions concrètes à entreprendre et couvrant 8 domaines complémentaires : insertion, enseignement, formation, financement, outils de soutien aux entreprises, recherche et innovation, références techniques et excellence. Ces 44 actions visent à répondre de façon spécifique et renforcée aux besoins que les entreprises manifesteront aux différents stades de leur parcours de conversion vers la construction durable. Au-delà du travail réalisé pour la définition de ces 44 actions, la **CCB-C** veille également à leur bonne réalisation en **pilotant elle-même 5 actions prioritaires** et en s'impliquant aux différentes réunions de développement et de suivi des autres actions ainsi que des différents ateliers thématiques.

Les besoins des entreprises de construction sont au cœur du premier axe de l'alliance : la construction durable.

Véritable porte-parole du secteur vis-à-vis du gouvernement de la Région, la CCB-C est devenu dès la première phase du premier axe un acteur incontournable de l'Alliance. Pendant plus d'une année, elle a véhiculé avec vigueur les attentes et les défis du secteur afin que soient élaborées des actions qui collent à vos besoins.

Alliance Emploi- Environnement – Axe Construction durable

- Objectif 1 : Faciliter la transition des entreprises bruxelloises vers la construction durable
- Objectif 2 : Créer de l'emploi à Bruxelles en veillant toutefois à mettre à disposition des entreprises une main d'œuvre qualifiée
- Budget : 5,3 millions €
- 44 actions prioritaires
- 2.550 emplois potentiels (maçons, chapistes, façadiers, couvreurs, menuisiers, vitriers, chauffagistes, installateurs sanitaire et HVAC, électriciens,...)
- 30.000 heures de formation en construction durable.

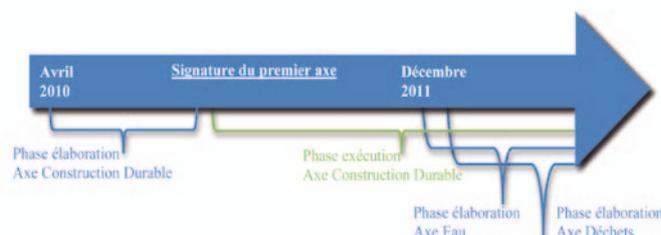
Les liens entre le secteur et l'ensemble des acteurs publics et privés sont renforcés.

L'Alliance rassemble autour d'une même table tous les acteurs : Actiris, Cabinets des ministres, CSTC, IBGE, IRSIB, Opérateurs de formations, Réseaux de l'enseignement, SDRB, etc.

De par sa forte collaboration sur les 8 domaines de l'Alliance, la CCB-C a affirmé l'intérêt et l'engagement des entreprises sur des thématiques aussi primordiales que l'enseignement, l'innovation ou le financement. Les liens entre le secteur et l'ensemble des acteurs publics et privés en sortent véritablement renforcés.

LA CCB-C EST DÉJÀ OCCUPÉE POUR LE 2^{ÈME} ET 3^{ÈME} AXE DE L'ALLIANCE !

Depuis fin 2011, la phase d'élaboration du **2^{ème} axe de l'Alliance Emploi-Environnement, l'eau**, a également commencé. L'équipe de la CCBC défend les intérêts des entreprises par sa participation accrue aux réunions de concertation. Le 3^{ème} axe, les déchets, commencera lui aussi très bientôt et nous serons là pour faire entendre votre voix !



DES PREMIERS RÉSULTATS PROMETTEURS POUR LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION BRUXELLOISES.

En février dernier, la signature de l'Alliance Emploi-Environnement par les ministres Charles Picqué, Evelyne Huytebroeck et Benoît Cerexhe et du secteur lors du Salon Batibouw, marquait l'entrée dans la phase d'exécution du **1^{er} axe de l'Alliance, la construction durable**.

2011 et 2012 étaient alors annoncées comme des années charnières pour la transition du secteur vers la construction durable. Afin que ces actions collent aux attentes et réalités du terrain, la CCB-C pilote un grand nombre d'actions prioritaires et collabore à l'ensemble des actions.

ZOOM SUR 3 BESOINS - 3 ACTIONS

Besoin des entreprises : Maîtriser

Portail web d'information unique sur la construction durable

Afin d'offrir une seule porte d'entrée pour accéder aux informations sur la construction durable, la CCB-C, le CSTC et Bruxelles-Environnement développent un portail web unique pour tous les acteurs, rassemblant le contenu de tous les sites internet déjà existants. Ces informations proviendront de tous les partenaires privés et publics, actifs dans le domaine de la construction durable. L'ambition est de fournir une information objective, pertinente et exhaustive concernant l'état des connaissances, les perspectives et les limites sur toutes les thématiques de la construction durable.

Besoin des entreprises : Former ses travailleurs

Plateforme Formation Construction Durable

La formation de l'ensemble des travailleurs de l'entreprise est primordiale pour permettre à l'entreprise de relever avec succès les défis liés aux nouvelles techniques et nouvelles manières de travailler qu'implique la Construction Durable. Malheureusement, beaucoup d'entre vous abandonnaient à cause de la difficulté d'accéder à la bonne information, de la multitude d'acteurs, de la segmentation des compétences, etc. La CCB-C a donc créé pour vous une plateforme rassemblant derrière un unique interlocuteur de référence l'ensemble des organismes de formation afin de faciliter les démarches de formation de toute votre équipe.

Besoin des entreprises : Recruter

Visites de chantiers avec les écoles

Parce que la passion du métier se transmet sur le terrain, la CCB-C prolonge l'initiative qu'elle avait déjà lancée l'année passée avec les écoles et les professionnels de terrain et organise depuis la rentrée scolaire 2011 des visites de chantier avec les sections construction des écoles techniques et professionnelles de la région de Bruxelles-Capitale. Ainsi après les 150 élèves qui avaient participé à ce projet l'année passée, en 2011 ce sont déjà plus de 35 élèves qui ont pu découvrir les richesses des métiers de la construction.



CHANTIER : GILLION CONSTRUCT – ECOLE : Institut Cardinal Mercier
« A condition d'être passionné par son métier, les possibilités d'évolution de carrière existent réellement dans la construction ».

Si vous avez des questions ou suggestions concernant les visites de chantier ou si vous souhaitez mettre en avant l'un de vos chantiers, n'hésitez pas à contacter :



Sihame AL BARAJRAJI
Attachée Alliance
Emploi-Environnement

sai@cnc.be
02/545.58.34

« Conclusion »

L'objectif de ce rapport était donc de vous donner un aperçu des actions et projets que nous avons mis en place pour vous en 2011 ainsi que de vous permettre de connaître les dossiers principaux qui sont en cours de discussion et qui entraîneront des changements sur vos chantiers.

La réalité de vos chantiers et les défis auxquels vous êtes confrontés évoluent très vite et sont nombreux. En tant que représentants de votre entreprise, nous avons besoin de connaître vos préoccupations et les améliorations que vous voudriez voir se produire afin de pouvoir au mieux défendre vos intérêts.

N'hésitez donc pas à nous communiquer vos besoins, attentes ou questions par mail, par fax ou par téléphone. Nous sommes également à votre disposition pour toutes infos complémentaires sur les différents dossiers évoqués dans ce rapport ainsi que pour tout autre sujet.

Bonne année 2012,

L'équipe de la CCB-C

N'hésitez donc pas à nous communiquer vos besoins, attentes ou questions :



Morgane CENDOYA
Secrétaire de direction

02/545.58.29
mca@cnc.be